

cœrises

ROUGE, AIGRE-DOUX – N° 153 – VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

LA CANAILLE DU FAUBOURG

Montebourg au fourneau ?
La sauce hollandaise ne va pas ôter
l'amertume du plat !

AGENDA MILITANT

→ 3 octobre

Epinay/Seine [On ne naît pas femme
on le devient](#)
Paris [Jaurès et les marxistes](#)

→ 4 octobre

Paris [\[No\]Mans Land](#)

→ 6 octobre

Europe [Notre santé en danger](#)

À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ Monde

[Non au traité européen](#)

→ A lire

[La revue des Livres, sept.-oct.](#)
[Les dossiers des cahiers d'histoire](#)

→ À voir

[Avoir 20 ans dans les Aurès](#)

La rigueur n'est ni de gauche ni de gauche

Dimanche 30 septembre, un mouvement social et politique s'exprimera dans la rue pour dire sa détermination à combattre l'austérité. Le nouveau traité européen avec sa fameuse "règle d'or" ne passera pas comme ça, sans résistance, sans force critique, sans espoir dans une alternative. Nous ne pouvons accepter que le FMI, la BCE et l'UE nous imposent leur réponse aux crises que nous traversons car celle-ci a échoué partout en Europe, apportant son lot de paupérisation, de creusement des inégalités, de récession économique. Les Grecs ont payé le prix fort de cette solution qui n'en est pas une. Nous savons où mène la résorption de la dette par une casse des droits, des protections, des solidarités : au désastre humain et, contrairement à l'objectif affiché, à l'aggravation des déficits publics. La rigueur est une logique mortifère pour le plus grand nombre. Elle détruit les protections, elle brise les possibilités d'une vie digne, elle mine les marges de manoeuvre des pouvoirs publics, elle abîme la démocratie. Les peuples subissent les conséquences de la mainmise des marchés financiers que l'espace politique institutionnel leur a conférée ces dernières décennies. Un autre horizon doit s'imposer.

Au Portugal, la mobilisation sociale, notamment via les réseaux sociaux, a permis de faire reculer le gouvernement sur l'une des mesures-phares de sa politique de rigueur. Deux milliards d'euros devaient passer de la poche des salariés à celle des grands patrons par le biais d'une augmentation des cotisations sociales et d'une baisse simultanée des cotisations patronales. La colère a gagné. La contestation populaire peut et doit se développer partout en Europe pour porter l'exigence d'un changement de modèle de développement. Un gouvernement d'une gauche conséquente devrait mener cette bataille contre l'austérité, chercher les points d'appui partout en Europe pour faire reculer le pouvoir de la finance, relancer un cycle économique vertueux, faire vivre la démocratie. EELV a décidé de rejeter le traité européen. À la bonne heure... La décision paraît décalée au regard du choix de participer à un gouvernement qui mettra en oeuvre la rigueur budgétaire. Chacun peut en saisir la contradiction. Les tenants de l'écologie politique sauront-ils tirer toutes les conséquences de ce parti pris contre le traité ? Cela supposerait, pour commencer, de trouver le chemin de la manifestation dimanche... Car l'unité de la gauche d'alternative, articulée au social, est l'une des clés pour voir grandir une autre voie, celle de l'émancipation humaine.

● Clémentine Autain



Coopératives, marché et transformation sociale

Face au laminage des emplois et des conditions de travail, la question de l'appropriation sociale des moyens de production "se pointe". Dans ce contexte, Benoît Borrits interroge les succès et revers des formes coopératives, depuis leur apparition jusqu'aux plus récentes, et les potentialités d'une sécurité sociale professionnelle.

Alors qu'apparaissent quelques projets de reprises d'entreprises par les salariés, le marché se pose souvent comme l'obstacle principal. Confronté depuis longtemps à cette question, le mouvement coopératif commence à trouver des débuts de solution. La mise en place d'une sécurité sociale professionnelle à l'échelle de ce secteur serait un élément déterminant d'une stratégie de transformation sociale.

Au plus fort de la crise économique de 2009, les luttes sociales se sont multipliées contre les suppressions d'emplois, souvent très combatives, comme cela a été le cas des Conti à Amiens. Cependant, cela ne débouchait que sur des indemnités de licenciement, parfois conséquentes, mais qui ne résolvaient nullement le problème de fond : une fois les indemnités dépensées, l'emploi n'est pas forcément à l'horizon et la spirale de la misère commence.

Les années 2011 et 2012 ont marqué un tournant significatif dans la conscience collective : plutôt que de négocier des indemnités ou de s'en remettre à un hypothétique repreneur, autant contrôler

et gérer soi-même l'entreprise. Cela a été le cas à SeaFrance où les salariés ont, dès l'automne 2011, constitué une SCOP qui s'est portée candidate au rachat des actifs de l'entreprise en ga-

Les années 2011 et 2012 ont marqué un tournant significatif dans la conscience collective : plutôt que de négocier des indemnités ou de s'en remettre à un hypothétique repreneur, autant contrôler et gérer soi-même l'entreprise.

rantissant la continuité des contrats de travail des 880 salariés. Par ses déclarations démagogiques sur des indemnités « *supra-légales* », Sarko a mis en lumière ce conflit tout en accélérant la liquidation de SeaFrance, enterrant ainsi la perspective d'une continuité de l'entreprise. Toutefois, en partenariat

avec EuroTunnel qui a acheté les navires, les salariés ont relancé la navigation sous la marque MyFerryLink.com le 20 août 2012.

Autre conflit très médiatisé, cette fois-ci grâce à l'action résolue de ses salariés : Fralib, usine de conditionnement de thés et d'infusions. Depuis maintenant plus de deux ans, les salariés ont réussi à annuler en justice deux PSE (Plan de "sauvegarde" de l'emploi) et à obtenir d'Unilever, propriétaire de Fralib, que s'ouvrent enfin des négociations sur un plan alternatif de reprise de l'entreprise par les salariés. Le 6 février 2012, le projet de reprise en SCOP de l'imprimerie Helio-Corbeil est accepté par le tribunal de commerce. Dans le Nord, des anciens salariés de la Comareg, la société d'édition du journal de petites annonces Paru-Vendu, filiale du groupe Hersant, reprennent leur imprimerie et fondent la SCOP Inter 59.

Le point commun de l'ensemble de ces projets est la défense de l'emploi, toujours accompagnée d'une critique de l'orientation et de la gestion de la direction inféodée aux actionnaires. La reprise de l'entreprise par les salariés est vécue comme la solution concrète de maintien des emplois. À Fralib, ●●●

●●● cela s'accompagne d'une volonté clairement affichée de se débarrasser des patrons et de reprendre en main son destin dans une perspective d'émancipation sociale.

Pour autant, les échecs existent : la forme SCOP est tout sauf une baguette magique ! Le film *Entre nos mains* de Mariana Otero nous a montré l'abandon du projet de reprise de Starissima, entreprise de lingerie féminine, projet qui avait fini par enthousiasmer la quasi-totalité des salariées. La faute au déférencement de la marque chez un gros distributeur. Autre exemple : Merceron SA, entreprise de carrosserie industrielle de la région de Châtellerauld, reprise en SCOP en 2005 pour être en faillite deux ans plus tard. La faute au marché, bien sûr, mais aussi au poids de l'idéologie dominante qui a reproduit à l'intérieur de la nouvelle structure les rapports de domination existants préalablement : la nouvelle direction s'est posée comme "hiérarchie" et les coopérateurs, en désaccord, n'ont pas osé aller contre...

De l'autre côté des Pyrénées, au Pays Basque, un ensemble de 125 coopératives dirigées par ses travailleurs, Mondragón, prospère depuis presque 60 ans au point de constituer le premier groupe industriel et financier d'Euskadi et le cinquième de l'État espagnol. On a ici l'inverse des deux exemples précédents : une réussite absolument insolente, preuve, s'il en manquait, que des travailleurs sont largement à même de diriger des entreprises de taille importante et de tenir la dragée haute à des concurrents capitalistes. Pourtant, tout n'est pas rose dans cette réussite. La concurrence mondiale a imposé au groupe une ambitieuse stratégie d'acquisition d'entreprises à l'international, lesquelles demeurent des filiales des coopératives du groupe : les travailleurs y restent salariés, peuvent être

licenciés et n'ont aucune possibilité de devenir coopérateur. Dans la ville même de Mondragón-Arasate, où se trouve le siège du groupe, de nombreuses voix se font entendre (notamment Ahots Kooperatibista) pour contester la pression exercée sur les travailleurs pour maintenir la productivité...

Les lois du marché s'imposent à ces expériences. En cas d'échec, elles signifient la fin de l'expérience coopérative, en cas de succès, un phénomène de "dégénérescence" qui tend à banaliser le caractère autogestionnaire de l'entreprise.

Dans les cas d'échec comme dans les cas de réussite, on voit que les lois du marché s'imposent à ces expériences. En cas d'échec, elles signifient la fin de l'expérience coopérative, en cas de succès, un phénomène de "dégénérescence" qui tend à banaliser le caractère autogestionnaire de l'entreprise. Ce constat n'est pas neuf, et c'est sans doute la raison pour laquelle les coopératives ont souvent été conçues comme des coopératives d'usagers et non de salariés. Cette forme de coopérative a été initiée par les "Pionniers équitables de Rochdale" en 1844, dans la banlieue de Manchester, qui ont été à l'origine du puissant mouvement coopératif



Benoît Borrits est membre des Alternatifs et du comité de rédaction de *Regards*. Il est l'auteur de *Vers la démocratie économique*, l'Harmattan, 2005.

britannique. En France, ce mouvement a inspiré Charles Gide et l'École dite "de Nîmes", qui défendait la construction progressive d'une société socialiste (la "république coopérative") par l'extension des coopératives d'usagers, celles-ci contrôlant petit à petit toutes les branches de l'industrie. « *Qu'est-ce que le consommateur, disent-ils ? Rien ; que doit-il être ? Tout... l'ordre social actuel est organisé en vue de la production et nullement en vue de la consommation ou si vous aimez mieux, en vue du gain individuel et nullement en vue des besoins sociaux... La production, au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, servante, obéissant docilement aux ordres de la consommation* » (1), nous disait Charles Gide, description qui entre furieusement en résonance avec cette déclaration de Lénine : « *La société socialiste est une immense coopérative de consommation dont la production est rationnellement organisée en vue de la consommation* » (2). Se débarrasser de la dictature du marché, voilà qui explique la participation active de nombreux militants ouvriers et syndicaux aux coopératives de consommation dans le cadre de la FNCC (3) durant la première moitié du XX^e siècle, alors que l'hostilité était de mise à l'égard des Associations ouvrières de production, ancêtres de nos actuelles SCOP.

(1) Extraits de *La coopération, Des transformations que la Coopération est appelée à réaliser dans l'ordre économique* de Charles Gide

(2) Extrait des Oeuvres 4^e éd. IX, Editions sociales, Paris

(3) Fédération Nationale des Coopératives de Consommation.



Manifestation à Paris. 12/02/2012

●●● Pour autant, les rêves de transformation sociale par les coopératives de consommation tourneront rapidement court. La parution en 1935 de l'ouvrage de Georges Fauquet *Le secteur coopératif* sonnera le glas de la stratégie de "république coopérative" chère à Charles Gide : l'économie sociale est désormais présentée comme étant un secteur de l'économie coexistant avec les secteurs privé et public. En Grande-Bretagne, le puissant mouvement coopératif, très lié au Parti travailliste (4) sera littéralement trahi par celui-ci durant les années 1950, les « refondateurs » de l'époque préférant le modernisme du consommateur atomisé au socialisme austère des coopératives... Doit-on voir dans le premier principe du mouvement coopératif (5), l'adhésion volontaire, son talon d'Achille ? Dans l'univers de la concurrence à tout va, le consommateur a vite fait d'oublier son adhésion à la coopérative pour lui préférer les sirènes du marketing d'une multinationale : en 1954, Unilever dépensait 320 000 livres pour imposer la lessive Persil alors que la CWS (6) a été contrainte et n'a pu aligner que 15 000 livres pour défendre sa lessive Spel (7). Alors que la coopérative d'usagers a été vue comme le moyen de dépasser

les relations marchandes, il est apparu cruellement qu'elle n'échappait pas non plus à la pression du marché.

Les propositions de sécurité sociale professionnelle ont été rapidement récupérées par les libéraux de tout poil qui vont tâcher de pervertir le côté subversif de la déconnexion entre les revenus et le travail fourni.

L'autre inconvénient de cette forme de coopérative est la place réservée aux travailleurs. A l'inverse des SCOP où les travailleurs détiennent la majorité du capital et des voix et contrôlent donc l'avenir de leur entreprise, ceux-ci n'ont qu'un statut de salariés assujettis, exactement comme dans une société

de capitaux. On se retrouve dans les mêmes conflits que dans les entreprises classiques où l'opinion des salariés est rarement prise en compte, l'exemple de la CAMIF en étant l'illustration la plus flagrante (8). Récemment, des coopératives à collèges multiples associant usagers et salariés ont été créées un peu partout dans le monde (Eroski au sein du groupe Mondragón, Coopératives sociales en Italie, SCIC en France...). Est-ce le début d'une solution à ce problème ? Plutôt que de partager le pouvoir en pourcentage de voix entre collèges, ne devrait-on pas innover en donnant des champs de pouvoir différents pour chaque collège ? Ainsi, comme dans une SCOP, les salariés seraient en mesure d'élire leur direction alors que les usagers et les pouvoirs publics se verraient confier un rôle de supervision et d'orientation de l'entreprise vers l'intérêt général. Une réflexion qui n'est pas étrangère à celle des Fralib qui souhaitent associer leurs fournisseurs (producteurs de thés et d'arôme) et leurs clients (chaines de distribution de commerce équitable) à la gestion de leur entreprise...

Si l'intégration des usagers et des autres parties prenantes de l'unité ●●●

(4) Un *Co-operative Party* était et est toujours existant et intégré au Parti travailliste.

(5) Les 7 principes de l'Alliance coopérative internationale 1995.

(6) *Co-operative Wholesale Society*. La plus grande coopérative de consommation britannique

(7) "La coopération de consommateurs en Grande-Bretagne", Peter Gurney, RECMA n° 318, octobre 2010.

(8) La direction s'était lancée dans une diversification catastrophique ayant abouti à des licenciements massifs.



Manifestations à Calais le 10/12/2011



●●● de production est un élément-clé qui permettra de dépasser les relations marchandes, elle n'est cependant pas la recette miracle qui garantira et stabilisera les revenus des travailleurs associés. Un autre débat traverse fréquemment l'espace politique : la sécurité sociale professionnelle. N'y aurait-il pas là l'amorce d'une solution pour les projets de reprise par les salariés ?

Cette idée a été initialement émise par Paul Boccarda sous le nom de "sécurité d'emploi et de formation". Partant du constat que l'évolution de plus en plus rapide de la technologie rend rapidement obsolète les savoirs acquis, il observe que les contrats de travail deviennent de plus en plus courts et qu'un déroulement de carrière au sein d'une ou de deux entreprises deviennent l'exception alors qu'il s'agissait d'une situation courante dans les années d'après-guerre. C'est la raison pour laquelle il préconise de créer un nouveau type de contrat de travail dépassant le cadre de la seule entreprise, alternant périodes de travail et de formation. C'est dans cet esprit que la CGT a défini le "nouveau statut du travailleur salarié" (NSTS) dans lequel, en cas de licenciement, un salarié conserverait son salaire et les droits associés tout en bénéficiant de formations jusqu'à ce qu'il obtienne un emploi à des conditions aux moins égales aux précédentes.

Ces propositions de Sécurité sociale professionnelle ont été rapidement récupérées par les libéraux de tout poil qui vont tâcher de pervertir le côté subversif de la déconnexion entre les revenus et le travail fourni. La première offensive est

**C'est en offrant
une telle sécurisation
des revenus
que nous donnerons
le goût de l'initiative
collective,
que nous multiplierons
les reprises
d'entreprises,
que nous nous gagerons
réellement dans la
transformation sociale.**

venue du rapport Cahuc-Kramarz qui s'intitule "De la précarité à la mobilité : vers une Sécurité sociale professionnelle" (9). Alors que dans l'esprit de ses concepteurs initiaux, la sécurité sociale professionnelle devait ouvrir un nouvel espace de droits, de déconnexion du contrat de travail avec l'entreprise qui emploie, ce rapport ne porte que sur la redéfinition de la politique d'accompagnement

des chômeurs et la mise en œuvre du contrat de travail unique en remplacement des actuels CDI et CDD. Un peu plus tard, en 2007, le candidat Sarkozy prônera la proposition de "sécurité sociale professionnelle" en référence au modèle danois de flexisécurité. De même, du côté du Parti socialiste, une note de 2005 de la Fondation Jean Jaurès sur la "sécurité des parcours professionnels" est conçue comme un catalogue à la Prévert d'une trentaine de propositions pour le moins vagues dont la mise en œuvre devrait améliorer la situation de l'emploi et le traitement du chômage...

C'est dans ce dépérissement du concept de sécurité sociale professionnelle que le gouvernement urge aujourd'hui les "partenaires" sociaux à conclure un accord "gagnant-gagnant" avant la fin de l'année. La feuille de route y est tracée : sanction des contrats de courte durée (CDD, Intérim) en échange de l'acceptation des accords compétitivité-emplois qui constituent en eux-même une remise en cause du CDI. Le patronat a ouvert le bal en expliquant qu'il ne démarrerait aucune négociation sur la dissuasion des contrats de courte durée sans connaître les intentions des syndicats en matière de flexibilité. Ça démarre fort ...

Quelques questions méritent cependant d'être posées avant d'aller ●●●

(9) La Documentation française 2004.

●●● plus loin. La première porte sur le champs d'application du Nouveau Statut du Travailleur Salarié. S'il est juste de revendiquer que le patronat dans son ensemble assure la continuité d'un contrat de travail, on peut se demander s'il est fondé que la société toute entière soit engagée par un niveau de salaire accordé à un individu par une entreprise isolée ? On pourrait tout à fait imaginer une entreprise au bord de la faillite qui augmente ses salariés avant le dépôt de bilan. En quoi la société toute entière devrait-elle être engagée par une telle décision ? Allons plus loin. Est-ce que la valorisation de la force de travail qu'a donnée le capital à une personne a une valeur pour la société toute entière ? S'il est fondé d'exiger que le capital garantisse ce salaire, il est difficile de le revendiquer de la collectivité, notamment lorsqu'il s'agit d'un haut salaire qui ne trouve sa justification que dans l'organisation de l'exploitation capitaliste. C'est pourquoi le NSTS a une valeur essentiellement revendicative à l'égard du capital en ce sens qu'il apporte aux salariés des avancées supérieures à la seule interdiction des licenciements. Il ne peut, hélas, pas être utilisé pour préfigurer une autre société.

Reste que cette idée de sécurité sociale professionnelle ouvre des horizons de rupture autres que la flexisécurité chère à nos libéraux : un statut du travailleur qui dépasse les frontières de l'unité de production ainsi qu'une déconnexion partielle entre les revenus et la valorisation marchande de la force de travail. Ne pourrions nous pas commencer à l'appliquer avec des entreprises dont la valorisation du capital n'est pas l'objectif ? Ces entreprises exis-

tent : ce sont celles de l'économie sociale et solidaire où travaillent déjà 2,8 millions de personnes. Certes, il y a à boire et à manger dans ce secteur. Les associations représentent presque les deux-tiers de ces emplois. Dans le secteur des coopératives et mutuelles, la coopération agricole et les grosses banques mutualistes se comportent parfois en véritables multinationales dont l'objectif est la maximisation du revenu. Dans tous les cas, l'intervention des salariés dans la gestion des associations comme des coopératives devra être imposée (10). Mais ce secteur a une originalité propre : ce n'est pas la valorisation du capital qui est à l'origine de l'activité mais la réponse à un besoin social exprimé. Cette économie sociale et solidaire ne préfigure-t-elle pas l'essentiel de la société de demain ? Ne peut-on pas dès maintenant travailler à l'élaboration d'un statut du travailleur associé qui cohabiterait avec le statut de la fonction publique et, pour un temps, avec celui du secteur privé ?

Dans les années 1960, le régime franquiste écartait les travailleurs des coopératives des bénéficiaires du régime de la sécurité sociale des salariés. Les coopératives de Mondragón répliqueront en créant Lagun-Aro en 1967, société de secours mutuel qui assure toujours les travailleurs associés du groupe pour la santé et la vieillesse. Aujourd'hui, le travailleur associé d'une coopérative de Mondragón est assuré d'avoir un emploi à vie au sein du groupe. En cas de difficulté d'une entreprise, le travailleur peut être employé dans une autre coopérative ou passer en formation au sein d'un établissement d'enseignement du



groupe. Pourquoi ce qui a été possible dans le cadre d'un groupe soumis aux rigueurs du marché ne le serait-il pas à l'échelle du secteur de l'économie sociale et solidaire d'un pays ?

Ce secteur de l'économie sociale et solidaire, auquel appartient le mouvement des SCOP, est un secteur économique à mi-chemin du privé et du public, un secteur dont le caractère marchand reste présent sans être essentiel. Tout comme la fonction publique est de facto financée par le privé, ce secteur devra aussi être financé en partie par le privé pour que les revenus de ce secteur soient en ligne avec le reste de l'économie. C'est en offrant une telle sécurisation des revenus que nous donnerons le goût de l'initiative collective, que nous multiplierons les reprises d'entreprises, que nous nous engagerons réellement dans la transformation sociale.

● **Benoît Borrits**

(10) Une règle de base qu'imposait José Arizmendiarieta, le fondateur de Mondragón, était qu'une coopérative devait toujours comporter un collège de travailleurs, même si la coopérative était initialement de consommation ou de second niveau (coopérative de coopératives)

LKP, la souveraineté pas à pas...

Certes ce n'est plus l'affluence d'août 2009, où le LKP tirait bilan de la grande grève de février, mais militants et sympathisants de *Lyannaj kont pwofitasyon* étaient, selon la presse caribéenne, autour du millier à se retrouver fin août dernier au 3^{ème} rendez-vous annuel de la plage de Viard, sorte de forum où pendant une journée, les militants LKP animent des ateliers et débats en rapport avec les questions qui "mobilisent" l'attention des Guadeloupéens. On y a vu ainsi des ateliers sur des sujets sensibles, historiques et d'actualité, accord Bino (bonus sans charges accordés aux salariés), Solidarité Caraïbe, épandage aérien du chlordécone et ses effets catastrophiques sur la santé. Mais la forte nouveauté de cette année fut l'atelier KBM, *Ka pou Bwè é Manjé*.

Le LKP rassemblait en un même lieu, recettes culinaires inédites, nouveaux produits de l'agroalimentaire guadeloupéen mais aussi fruits et légumes traditionnels, certes, mais peu présents sur les tables du quotidien. Il y avait aussi des artisans et paysans producteurs de ces denrées. Un peu comme un exercice pratique collectif, qui viendrait après que, dixit Eli Domota, « *Le mouvement de masse de 2009 a brutalement bousculé nos habitudes coloniales de consommation.* »

L'autre initiative qui a marqué la journée LKP, c'est le lancement pour la circonstance de la monnaie inventée par le LKP : le YAL. Acronyme de *Yonn A Lot* qu'on peut traduire par : l'un vers l'autre. En fait le LKP proposait de remplacer, pour les achats à l'intérieur de l'espace LKP, les euros par des coupons de papier des YAL. La parité du Yal, remboursable, est adossée à celle de l'euro. Un YAL = 1 euro ! Là aussi exercice concret et collectif qui vise à installer dans la pratique des actions qui interrogent l'*abitid* que l'on traduira trop vite par l'habitude. Entendons plutôt le quotidien,

ce qui va de soi, ce que l'histoire a installé dans des champs aussi symboliques, aussi structurants, aussi vecteurs d'aliénation que le boire, le manger et l'argent.

Ces initiatives ne sont pas sans faire écho à celles prises par le FKNG (*F s pou Konstwi Nasyon Gwadeloup*, une force pour construire la nation), membre du LKP, auquel donnait naissance Danik Zandwonis en 2010. Danik Zandwonis dirigeait jusqu'alors *Les Nouvelles Étincelles*, journal du Parti communiste guadeloupéen. À l'occasion de son premier congrès en avril 2011 le FKNG, clairement engagé dans le combat national, avait lui aussi proposé la naissance de la monnaie YAL

et avait accompagné sa proposition de celle d'un drapeau national ainsi que d'une *Kat Idantité Nasyonal Gwadeloup*. Monnaie, drapeau, manger et boire ce que l'on produit ici... Entre le travail sur ce qui aliène, la mise en mots et en choses de la nation qui se construit, faut-il voir sur les chemins qu'emprunte le LKP une marche plus assumée vers la souveraineté ?

Au travail sur ce terrain d'action, lors de la rencontre d'août, Elie Domota avait à ses côtés Raymond Gama du

Mouvman Nonm, mouvement indépendantiste membre du LKP qui a choisi de s'appeler le Mouvement Homme. Celui-ci soulignait en fin de journée que les multiples initiatives créatrices d'agro-transformation autour des fruits à pain châtaignes, des patates douces et autres giraumons indiquaient que désormais « *plus rien n'est comme avant.* ». Domota pour sa part rappelait un mot d'ordre peu relayé par la presse métropolitaine : *ARETE BOURE KADI, ANNOU CHANJE LA VI* (assez de charger le caddy, changeons la vie).



● Catherine Destom-Bottin

Pour une école de l'égalité : réforme(s) ou refondation ?

Les dizaines de milliers de suppressions de postes et les réformes mises en œuvre par les ministres du règne sarkozyste ont considérablement dégradé la situation du système éducatif. Du coup, la promesse de « *refondation de notre école* » du nouveau gouvernement, appuyée par celles du rétablissement d'une partie importante des emplois supprimés, est aujourd'hui vécue comme une véritable bouffée d'oxygène par les partenaires de la communauté éducative.

Mais l'échec scolaire n'a pas commencé avec Sarkozy, et le mouvement de démocratisation initié dans les années 60 est bloqué depuis plus de deux décennies. Pire, le taux de scolarisation des 15/18 ans est en régression.

Si l'on veut vraiment construire l'égalité scolaire sur le principe de la réussite de tous, il ne saurait donc être question de se contenter de réformes destinées à détricoter celles qu'a introduites la droite néolibérale depuis une décennie, ni même de se satisfaire du rétablissement plus ou moins rapide des postes supprimés. Nous avons affaire à une crise systémique, et non à une crise conjoncturelle ; il faut tirer de cette analyse toutes les conséquences pour faire des propositions véritablement progressistes, c'est-à-dire s'inscrivant dans un projet de réelle **refondation de l'ensemble du système éducatif**.

Il ne peut y avoir de projet éducatif authentiquement démocratique sans l'affirmation de la capacité de tous les enfants, quelles que soient leurs origines, de devenir élèves, c'est-à-dire d'entrer dans les apprentissages scolaires - et de réussir leurs apprentissages. Certes, cette capacité est affirmée par le ministre V. Peillon comme une donnée de la concertation engagée. Mais la suite déçoit. Pire, elle inquiète !

**Face à l'impossibilité
d'assumer publiquement
l'évincement des enfants
des milieux populaires
des savoirs,
ne s'agit-il pas
d'une nouvelle tentative
de contenir les classes
populaires
dans un petit minimum vital
de connaissances et de
règles comportementales ?**

La "Lettre à tous les personnels de l'Éducation nationale", datée du 26/06/2012, et les instructions données par le Comité de pilotage du processus devant aboutir à une proposition de loi en fin d'année, tout comme les premières décisions (et surtout l'absence de décisions !) prises en cette rentrée tracent le cadre du projet ministériel. La perspective reste celle de la restructuration/rationalisation

du système sur un mode binaire : pour les uns, des formations courtes (15/16 ans + 3 ans de formation professionnelle dans des LEP "revalorisés") censées leur offrir la garantie d'une "compétence globale", individuelle et sociale, assurant tout à la fois une formation citoyenne et l'employabilité professionnelle : c'est l'école taxée de « *fondamentale* » du temps de l'ex FEN, aujourd'hui organisée sur la base du « *socle de connaissances et de compétences* » pour toute la durée de l'école obligatoire (jusqu'à 16 ans dans un continuum école élémentaire-collège), mais ne proposant aucune stratégie de correction des inégalités scolaires. Pour les autres, des formations plus longues permettant de former les cadres (structures et individus) dont la société et l'économie ont besoin dans une continuité lycée/enseignement supérieur (incluant BTS, IUT, Grandes écoles et Université). Certes, V. Peillon affirme que « *la conception et les composantes du socle commun seront repensées* », mais force est de constater que cette orientation, instaurée par la loi Fillon de 2005, reste celle du projet éducatif du nouveau ministre. Il est vrai que cette stratégie éducative découle directement de la politique élaborée au niveau européen visant à former une main d'œuvre adaptée aux besoins d'un patronat transnational, contribuant à la fluidité d'un marché du travail "mondialisé" et pesant à la baisse sur les salaires car complètement déconnecté des qualifications ●●●

●●● fondées sur des savoirs acquis. Ceci explique sans doute cela.

Face à l'impossibilité aujourd'hui d'assumer publiquement l'évincement volontaire des enfants des milieux populaires des savoirs, ne s'agit-il pas, au fond, d'une nouvelle tentative de contenir les classes populaires dans un petit minimum vital de connaissances et de règles comportementales afin que les classes dominantes... continuent de dominer ? Question d' "employabilité", certes, mais surtout d'hégémonie sociale...

Certes, pour la nième fois est réaffirmé que « *La voie professionnelle doit être une véritable filière de réussite* ». Mais au-delà de la rengaine habituelle sur ce sujet, de quelle réussite parle-t-on ? sociale ? professionnelle ? humaine ? Pour quel projet de société ?

On remarquera que la réforme des lycées mise en œuvre sous Chatel n'est absolument pas remise en question, à l'exception du rétablissement - certes important au plan symbolique - de l'histoire/géographie en terminale scientifique. Pas plus que n'est remis en question le principe de l'autonomie des établissements (1) destiné à favoriser la compétition scolaire au sein même du service public et avec l'enseignement privé... sur le mode de la loi du marché !

Ces choix, s'ils devaient être confirmés, seraient lourds de conséquences pour l'avenir de notre école, des jeunes et du pays.

Bien sur, des réformes essentielles sont annoncées : sur l'école maternelle

et élémentaire, l'éducation prioritaire, les rythmes scolaires, la formation des maîtres, l'évaluation des enseignants, etc., et la concertation est organisée sur tous ces dossiers. Tout cela doit être réalisé au mieux (2), et nous ne saurions nous en désintéresser, mais l'essentiel n'est-il pas oublié ?

Pour un système éducatif démocratisé dans son mode de fonctionnement même, structuré autour d'un véritable tronc commun radicalement non sélectif, de la maternelle au lycée, fondé sur l'appropriation par tous d'une culture générale et technologique de haut niveau.

Alors que toutes les enquêtes montrent qu'entre 15 et 20 % des jeunes entrant en sixième ont des difficultés importantes en lecture qui les empêcheront de poursuivre des études avec succès, comment fait-on pour que tous les élèves apprennent vraiment à lire ? Ne serait-il pas opportun de s'interroger enfin sur la validité des pédagogies mises en œuvre à ce niveau ?

Alors que la maîtrise citoyenne d'une société et de technologies de plus en plus complexes suppose l'appropriation par toutes les générations d'une culture commune, générale et technologique, de haut niveau, et donc l'éradication des inégalités d'accès aux savoirs, quelle

réflexion sur les contenus de programmes scolaires à la hauteur des enjeux ?

Alors que tout notre système éducatif reste fondé sur le principe de la compétition scolaire, de la valorisation du mérite individuel, et de l'orientation par l'échec, quelle réflexion pour en finir avec l'école de la sélection et mettre enfin en place une véritable école commune, véritablement gratuite et obligatoire de la maternelle au lycée ?

C'est bien d'une "refondation" que l'école a besoin aujourd'hui, et non de réformes, fussent-elles aussi importantes et décisives que celle, par exemple, de la formation des enseignants (3). Ce sont les structures fondamentales de notre école qu'il s'agit de remettre en cause. Si nous sommes d'accord sur la visée politique d'une transformation de la société vers plus de démocratie, de justice sociale et de possibilités d'émancipation et d'épanouissement des individus, notre objectif doit être la construction d'un système éducatif démocratisé dans son mode de fonctionnement même, structuré autour d'un véritable tronc commun radicalement non sélectif, de la maternelle au lycée et fondé sur l'appropriation par tous les jeunes d'une culture générale et technologique de haut niveau.



* José Tovar

Membre du Groupe thématique Éducation du Front de gauche au titre de la FASE

(1) Pas plus que n'est remise en cause la LRU – fondée sur l'autonomie financière des universités et leur gouvernance sur le modèle de l'entreprise privée.

(2) Ce qui n'est pas le cas pour l'instant, la grande masse des personnels, pourtant les premiers concernés par les décisions qu'ils devront mettre en œuvre, étant de fait largement tenus à l'écart du processus de concertation.

(3) Les contenus et la forme de la formation des enseignants qu'il s'agit de reconstruire aujourd'hui doivent répondre à la question : "Quels enseignants pour quelle école ?" Il s'agit donc bien, avant tout, d'ouvrir une perspective claire pour la transformation du système.



Cerise rouge et verte. Ça y est. Les oui-ouïstes sont de retour. Il suffit que des citoyens, des syndicalistes, des responsables de partis ou d'associations se prononcent contre le traité budgétaire européen pour être taxés d'anti-européens. Ainsi, la députée PS, Elisabeth Guigou, qui déclare à propos du "non" au TSCG d'Europe Ecologie les Verts : « *EELV, qui a toujours été un parti très européen, se met à l'écart tout d'un coup. Il y a quelque chose que je ne comprends pas.* ». Pour les partisans de la nouvelle messe, être contre le traité, c'est être contre l'Europe. Être contre la Constitution de la V^e République, c'est donc être contre la France ? Marre de ces raisonnements totalitaires.

Cerise noire. Total a failli être blanchi de sa marée noire. Raté. La confirmation, ce 25 septembre 2012, de la condamnation pénale (2010) du pétrolier par la Cour de cassation pour le naufrage de l'Erika (1999) est une victoire citoyenne pour les collectivités locales, les citoyens, les associations de l'environnement. Cette décision va faire jurisprudence. Peuvent désormais être poursuivis ceux qui rejettent des hydrocarbures au-delà des eaux territoriales. Comme quoi un ensemble uni de citoyens, d'élu-e-s et d'associations peut prendre le dessus, quand il sait ce qu'il veut, sur un grand groupe. Or des entreprises préfèrent payer des amendes qu'ils ont provisionnées plutôt que de prévenir les accidents industriels. Ou payer les taxes environnementales plutôt que d'investir dans des installations respectueuses de l'environnement. Il est temps, là aussi, que le peuple puisse exercer son contrôle en amont en participant aux décisions. Cela s'appelle la socialisation.

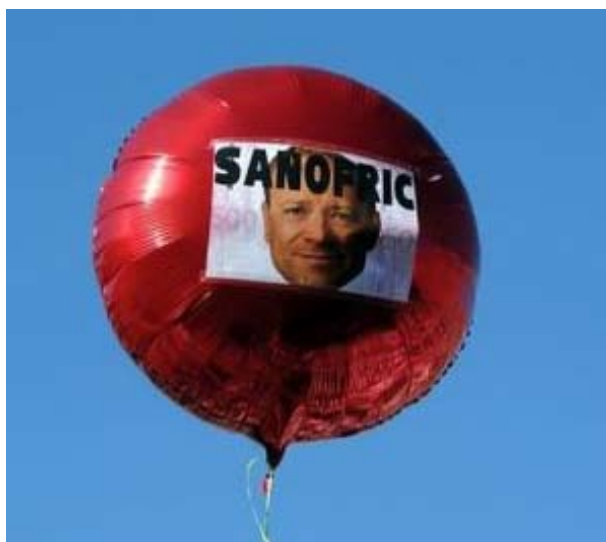
Cerise croquante. Dans son *Histoire de la 2^e guerre mondiale* ("1941, Le monde prend feu"), Max Gallo oppose deux façons d'agir : celle de Charles de Gaulle et celle de Jean Monnet. L'un propose de résister ; le second préfère l'esquive à la confrontation. Entre les deux hommes,

le désaccord est manifeste. Monnet est hostile à l'idée de créer hors de France une structure opposée au gouvernement Pétain, considéré comme un interlocuteur légitime. Résister n'est donc pas contenir l'occupant, mais l'affaiblir, le détruire et le virer. C'est créer quelque chose ailleurs à partir de (presque) rien pour porter un autre avenir. Résistance !

Cerise acide. Les marchés financiers adossés aux banques d'affaires ont endetté les pays européens avec des emprunts faramineux, et se sont gavés une première fois. Au nom du "moins d'État", ils ont encouragé les privatisations et se sont goinfrés une seconde. Ils veulent maintenant se protéger de la faillite des pays de l'Union grâce au traité budgétaire. Ils dirigent l'Italie, la Grèce et la BCE. Dirigeront-ils l'Europe ? Ou socialiserons-nous les grandes banques européennes ?

Cerise bleue et rose. En France, une nouvelle majorité parlementaire se dessine, entre les libéraux d'hier et les austéritaires d'aujourd'hui. Le traité écrit par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel sera donc, à la virgule près, voté par le PS et l'UMP. Question : l'UMP est-elle toujours à droite ? Question complémentaire : le PS, en dehors de quelques récalcitrants et de nombreux militants, est-il toujours à gauche ?

Cerise mystère. Qui est-ce ?



Chris Viehbach, directeur général du groupe pharmaceutique Sanofi qui s'envole avec les bénéfices (8,8 milliards € net en 2011), a promis d'en verser aux actionnaires 50 %, et annoncé aux salariés la suppression de 900 emplois dans la R&D.



● **Philippe Stierlin**

Apple pie

Debs for President (*Elisons Debs*)

Ils sont près d'une demi-douzaine à se revendiquer socialistes dans cette campagne présidentielle. *Socialist Workers Party, Socialist Party, Justice Party, Peace and Freedom Party, etc.* A eux tous, ils feront quelques milliers de voix, autant dire qu'ils seront inaudibles dans le paysage politique étatsunien. Certains d'entre eux ne sont pas de parfaits inconnus. Par exemple, Cindy Sheehan, égérie du mouvement anti-guerre, il y a une poignée d'années, et aujourd'hui candidate du *Peace and Freedom party* au poste de vice-présidente, derrière l'actrice Roseanne Barr, très célèbre pour ses émissions de télé (talk show, télé réalité, feuilletons, etc., etc.) qui fut elle-même candidate à la candidature du *Green Party* mais sans succès. De là à dire qu'elle s'est rabattue sur le *Peace and Freedom Party*, il n'y a qu'un pas.

Rien à voir avec la présidentielle de 1912 ou le candidat socialiste récoltait 900 000 voix. Il s'appelait Eugene Debs, il avait un programme et des convictions et de rudes années devant lui.



● Marie-Agnès Combesque

Τυροπιτάκια

τα όπλα ! Aux armes ?

Jusqu'en 2009, Maria votait PASOK ; en mai 2012, elle avait donné sa voix à la Gauche anticapitaliste ; mais en juin, elle a voté sans hésité pour SYRIZA. Aujourd'hui, Maria s'interroge : « *Qu'est-ce qu'il fait, Tsipras ? Il parle, c'est tout ! Il avait promis de mener l'opposition à ce gouvernement de la Troïka et on ne voit rien !* » « *Nous, nous sommes prêts : nous avons stocké des provisions de sucre, de riz, de pâtes ; j'ai fait des conserves avec les légumes du jardin ; j'ai acheté un fusil ! Qu'il nous dise ce qu'on doit faire, on le fera !* »

Interrogé sur cette accusation d'attentisme, l'ami Nikos, militant de SYRIZA, nous dit : « *Voilà notre plus grand problème. En 3 ans, nous sommes passés de 4 à 27 % des voix, mais cela ne suffit pas. Les gens cherchent un leader infaillible, mais la vraie solution, c'est de s'organiser et de décider ensemble ! La délégation de pouvoir et l'attente du grand soir sont de vrais obstacles.* »



● Gilles Boitte

Le réveil des *même-pas*...

À ma grand-mère*

L'aube pas encore levée. Je reste dans mon arbre. A guetter le soleil, son premier rayon. Il fait froid, il fait noir. Elles arrivent, insectes mornes, cassants d'avoir été cassés, des jours et des années.

Puis le monstre s'ébranle, mû par cette armée de même-pas-guerrières. Sur ma branche, je m'ébroue et laisse filer un trille insouciant. Caillou jeté par le contremaître. L'oiseau chantant éreinte l'ordre. Il faut y remédier. Le merle moqueur remue la merde.

Chassé du tronc, me voilà sur le verre encrassé de la verrière. Les turbines ont ouvert le bal mais personne ne danse. Visages buri-nés, gestes saccadés, bras torturés, corps courbés sur la chaîne, et ces cris ! Des râles rauques ou stridents, c'est selon, des cris à effrayer les truies.

Journée passée, une deux dix cent combien... Couleuvres avalées, chagrin en poche, misère rentrée, mouchoir sur la colère. Le silence au vestiaire qui vrille le cerveau plus sûrement que le vacarme des machines. Ma tête est une maison de remous. La pièce peu à peu se remplit de "comme-moi", d'automates qui passent devant le miroir ôter le gras de leur face enlaidie de fatigue. Nous sommes des machines humaines, engoncées dans la mécanique des heures abandonnées à l'usine : mettre ses chaussettes, c'est encore être dans ses chaînes.

Mais rien n'est pérenne ici-bas. Longtemps des pavés résonnent de cette rivière de pas qui les entraîne vers la fabrique. Et puis un jour, la rivière remonte son cours, les regards se dressent, et les poings. Alors les pavés raisonnent de nouveaux rêves, d'une confiance à ne rien céder, de bras levés et de draps qui servent de drapeaux.

Alors elles marchent – nous marchons – d'un pas d'orage, d'un pas de cœur, plein de cris et de larmes et de rires et d'alarmes pour faire de chaque place, de chaque rue, de chaque usine, de chaque vestiaire... la maison du peuple.

● Yves Béal



Écrivain, formateur, animateur d'atelier d'écriture, membre du secteur Ecriture Poésie du GFEN, des collectifs d'artistes [Un euro ne fait pas le printemps](#) et [Les Passeurs](#), Y. Béal écrit dans la revue [Soleils & Cendre](#). Merci à lui pour ce texte adressé à [Cerises](#).

* Ouvrière en usine, de l'âge de 12 ans à sa retraite qu'elle a pu prendre à 65 ans. Elle vient d'avoir cent ans.

L'image de la semaine**Le petit café d'Agria**

Ouvert en 1903. Fermé en 2012.
Les banques, elles, continuent de ponctionner...



● **Contre la justice à péage.** En mars dernier, des représentants de plusieurs syndicats (Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, CGT, CFDT, CFE-CGC, Solidaires et UNSA) ont remis aux députés du Front de gauche 50 000 pétitions pour exiger la suppression de la "contribution pour l'aide juridique" de 35 € perçue pour toute instance introduite en matière civile, commerciale, prud'homale, sociale ou rurale devant une juridiction judiciaire ou devant une juridiction administrative. Dépositaires de ces signatures, Jacqueline Fraysse et les députés du Front de gauche ont déposé une proposition de loi pour supprimer cette contribution inégalitaire et injuste. (Info : *Le lien* n°125, 21/09/2012, bulletin du comité d'initiative avec J. Fraysse, députée des Hauts-de-Seine).

● **Cautère sur une jambe de bois ?** Dans la nuit du 13 au 14 septembre, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur les emplois d'avenir, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, sans ou très peu de formation et ne trouvant pas de travail. Au nom des députés du Front de gauche, J. Fraysse a fait part de leurs très grandes réserves, en rappelant que les « très coûteux dispositifs d'inspiration libérale visant notamment à réduire le coût du travail par des exonérations de cotisations sociales se révèlent inefficaces pour lutter contre le chômage. » Que seront ces 15 000 emplois face aux suppressions de PSA, Doux, Air France, Carrefour, SFR ou Sanofi ? Quelles transfor-

mations profondes du système scolaire pour faire face aux échecs ? Un projet sans ambition pour une situation extrêmement grave, mais les députés du FdG ont finalement voté « *ce texte qui déclare vouloir tendre la main à des jeunes en souffrance tout en gardant à l'esprit qu'il ne suffira pas, loin s'en faut(...)* ».

● **Une menace pour l'idée européenne elle-même.** Le Conseil fédéral d'Europe Ecologie Les Verts s'est prononcé à 70,64 % des exprimés contre la ratification du "pacte budgétaire" (TSCG), lors de sa réunion les 22-23 septembre ; il recommande aux parlementaires de soutenir les positions formulées dans l' "Exposé des motifs" et la motion adoptée. Sans doute ces textes ne sont-ils pas sinon sans contradictions du moins sans refléter les différences d'approche au sein d'EELV. Il y est affirmé que les « *dirigeants européens continuent de suivre les dogmes néolibéraux et productivistes, persuadés qu'on ne sortira de la crise que par les idées qui l'ont provoquée.* » Mais le Conseil fédéral croit aussi pouvoir déceler « *une inflexion de la logique exclusive d'austérité qui prévalait jusqu'ici.* » La motion spécifie qu' « *une lecture stricte [du traité] ne répondra pas durablement aux crises auxquelles est aujourd'hui confrontée l'Union européenne et constitue un obstacle à la transition écologique* » - c'est laisser entendre qu'il peut y en avoir une "lecture souple" !
À suivre.

Retrouver Cerises sur nos différents sites, blogs et réseaux

<https://www.facebook.com/cerisesenligne/> et @CerisesACU

<http://blogs.mediapart.fr/blog/communistes-unitaires/>

Cerises
publication de l'Association
des communistes unitaires.

- Noyau -
Gilles Alfonsi, Gilles Boitte,
Michèle Kiintz, Roger Martelli,
Philippe Stierlin, Catherine Tricot,
Pierre Zarka, Zarz.

cerises@plateformecitoyenne.net
www.cerisesenligne.fr

